





**Le CSSF a proposé le programme « Une bourse pour réussir » pour le prix Tamayuz de la Femme marocaine. Ce prix, qui est organisé par le Ministère de la Solidarité, de la Famille, de l'Égalité et du Développement social, avait pour thématique en 2018 les initiatives en faveur des femmes rurales.**

**Le premier prix a été remporté par le programme « Une bourse pour réussir » et a été remis par le Chef du gouvernement à la Présidente du CSSF lors de la cérémonie qui a eu lieu le 28 novembre 2018.**

## INTRODUCTION

La constitution de 2011 consacre la protection et la promotion des droits fondamentaux ainsi que le bannissement de toute forme de discrimination dans tous les domaines. Concernant le droit à l'éducation, plusieurs dispositions sont inscrites, parmi lesquelles on notera :

- L'article 5 qui prévoit une loi organique qui permettra, entre autres, de fixer les modalités de l'intégration de la langue amazighe dans l'enseignement ;
- L'article 19 relatif à l'égalité en droit entre les hommes et les femmes et à la parité ;
- L'article 31 qui souligne clairement la responsabilité de l'État, des établissements publics et des collectivités territoriales, lesquels doivent assurer et veiller au droit d'accès des citoyennes et des citoyens à une éducation moderne, accessible et de qualité ;
- L'article 32 qui assure la protection de l'enfant et garantit son droit d'accès à l'enseignement fondamental ;
- L'article 34 consacré aux droits des personnes à besoins spécifiques...

À ces dispositions s'ajoutent celles relatives à la création des instances de promotion du développement humain et durable et de la démocratie participative, parmi lesquelles figurent le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et le Conseil consultatif de la famille et de l'enfance.

Le rapport du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et la vision stratégique 2015-2030 soulignent : « L'école se situe actuellement au cœur du projet de société de notre pays, en raison des missions qu'elle se doit d'assumer dans la formation des futur(e)s citoyen(ne)s, dans la réalisation des objectifs du développement humain durables et dans la garantie du droit à l'éducation pour tous. C'est dans cette perspective qu'elle se trouve au centre des priorités et préoccupations nationales. Si les filles rurales sont concernées par tous les axes de cette stratégie, elles sont particulièrement visées par l'axe 1 intitulé « Pour une école de l'équité et de l'égalité des chances » qui prévoit un certain nombre de mesures dont la discrimination positive. »

L'année 2019 a été marquée par l'adoption de la loi-cadre relative à la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, dont l'un des principaux objectifs est l'égalité des chances pour toutes et tous. À cet effet des mesures spécifiques pour les filles et pour le milieu rural, sont prévues.

Le nouveau modèle de développement lancé en 2021 préconise, entre autres grandes orientations, un Maroc des compétences, inclusif et solidaire. Un Maroc où tout le monde a les mêmes chances d'accès à l'éducation sans déséquilibre spatial ou de genre.

En 2022, le Ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports a lancé la feuille de route suite à une large consultation nationale. Cette feuille de route a fixé d'ambitieux objectifs à l'horizon 2026, dont la réduction de l'abandon scolaire d'un tiers, l'amélioration des acquis et des apprentissages et la création d'un environnement épanouissant au sein des établissements scolaires.

Plusieurs institutions constitutionnelles, dont essentiellement le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et le Conseil économique, social et environnemental (CESE), accordent une attention particulière à la problématique des inégalités spatiales et de genre en matière d'éducation. En témoignent les rapports, avis et activités de ces institutions. À noter, enfin, la

forte mobilisation de la société civile et des réseaux sociaux pour les questions d'égalité et d'éducation.

## **CONTEXTE DE LA CRÉATION ET DE L'INTERVENTION DU CSSF**

Bien que l'éducation soit un droit universel, les filles et les femmes, particulièrement celles du milieu rural, sont loin d'avoir, dans ce domaine, le statut des garçons et des hommes.

Au Maroc, les statistiques nationales ont toujours démontré que nous nous inscrivons dans ce schéma de disparité sexuelle et géographique malgré les avancées enregistrées ces dernières années.

Le document « La femme marocaine en chiffres, 20 ans de progrès » produit en 2021 par le Haut-Commissariat au Plan confirme cette tendance. A titre d'exemples, on rappelle les données suivantes :

- En 2019, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus est de 64,1%. Ce taux atteint 74,6% pour les hommes et seulement 53,9% pour les femmes ;
- En 2020, le taux spécifique de scolarisation de la tranche d'âge 15-17 ans est de 70,6% pour les garçons et 68,7% pour les filles. En milieu urbain, ce taux est de 90,5% pour les garçons et 85,7% pour les filles. En milieu rural, il est de 50,5% pour les garçons et seulement 39,2% pour les filles.

Ces chiffres démontrent bien la persistance de la déperdition scolaire des filles rurales, laquelle est liée à plusieurs facteurs dont essentiellement : l'éloignement des collèges, l'insuffisance des moyens de transport et d'infrastructures d'accueil, le nombre limité de bourses accordées par le ministère de l'Éducation nationale ; s'ajoute à cela la situation sociale précaire des familles qui constitue souvent une cause de mariage des mineures et de travail des enfants.

Les tendances générales d'évolution bouleversent les idées reçues qui associaient le faible taux d'achèvement scolaire des filles rurales au refus de leurs parents d'une scolarisation prolongée. L'afflux grandissant de demandes d'accès aux internats et autres structures d'accueil par les familles en est la preuve.

Cette situation de la scolarisation des filles rurales, qui était pire durant la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, a poussé un groupe de militantes et de militants à créer le Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles rurales (CSSF) en 1998. Le CSSF est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 2007, qui contribue à la promotion de la pleine scolarisation des filles en milieu rural. Dès ses débuts, l'association s'est préoccupée de la question du décrochage scolaire des filles rurales qui sont en âge de fréquenter l'enseignement secondaire collégial et a visé à la fois l'élimination des disparités spatiales (rural/urbain) et de genre (filles/garçons). Ce choix trouve sa justification dans les données statistiques officielles qui montrent que la tranche de la population la plus touchée par le phénomène de déperdition scolaire reste incontestablement les filles rurales. Le CSSF a donc opté pour la discrimination positive au profit des filles rurales, pour un rééquilibrage entre les sexes et entre la distinction rural/urbain.

Sur la base des valeurs de la participation, de l'égalité des chances, de la citoyenneté et de la culture des droits humains, le CSSF a été créé avec une vision claire : toutes les filles rurales ont accès à une éducation de qualité, sont conscientes de leur rôle dans la société et jouissent pleinement de leurs droits. C'est ainsi qu'il s'est fixé les objectifs suivants :

- Contribuer à lutter contre la déperdition scolaire des filles rurales, à travers le plaidoyer et des actions qui facilitent l'accès à l'école et la rétention dans tous les cycles de l'enseignement ;
- Soutenir et initier des actions visant l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre éducative ;
- S'appuyer sur les associations locales partenaires pour la mise en place de programmes et de projets de terrain ainsi que d'actions de plaidoyer.

La gestion du CSSF est assurée par son bureau élu, l'administration par une Directrice et une Responsable administrative et financière. Le financement provient des partenaires du CSSF, qui sont des institutions publiques et privées, des ambassades de certains pays, ainsi que des organisations gouvernementales et non gouvernementales, nationales et internationales.

Enfin, le CSSF fait l'objet d'audits annuels par un expert assermenté et par la Cour des comptes. Il dépose annuellement son bilan comptable et son rapport d'activités auprès des instances compétentes.

## **PROGRAMME « UNE BOURSE POUR RÉUSSIR »**

Le CSSF compte à son actif plusieurs actions. La première a consisté en la mobilisation de fonds pour donner des bourses à des familles qui acceptent d'accueillir des filles rurales dans l'objectif de leur permettre de continuer leur scolarisation après le cycle primaire. Cette expérience a échoué et c'est ainsi que le programme « Une bourse pour réussir » a été lancé.

Ce programme repose sur la création - en partenariat avec des associations locales -, à proximité des collèges de l'enseignement public, de foyers qui accueillent des filles issues de zones fortement enclavées ou exemptes de collège, afin de leur permettre de finir le cycle collégial. Le financement du foyer est assuré par l'octroi d'une bourse d'un montant de 500 DH par mois et par fille, qui permet de régler toutes les charges (loyer, salaires, courses alimentaires, électricité, soutien scolaire). L'effectif total de chaque foyer est plafonné à 20 filles afin que l'encadrement soit de qualité. Cet encadrement est assuré par deux personnes : une encadrante, le plus souvent d'un niveau universitaire, chargée de la supervision des activités du foyer et des études des filles, et une gouvernante chargée des tâches ménagères. En principe, les bourses sont accordées pour une période de trois ans, à la suite de laquelle l'association partenaire doit s'autonomiser et continuer le financement du foyer par les moyens qu'elle a appris à mobiliser. Le CSSF, ses partenaires nationaux et locaux et ses bailleurs de fonds organisent une série d'activités parascolaires et récréatives au profit des bénéficiaires : colonies de vacances, sorties, journées récréatives, projections-débats, etc.

L'impact observé du Programme est la création d'une dynamique et d'une synergie locales parce qu'il s'agit d'un projet de proximité impliquant les parents, les acteurs locaux et bien sûr les bénéficiaires elles-mêmes. Le foyer d'accueil devient ainsi un espace de citoyenneté et une composante de la vie communautaire. Depuis son lancement en 2000, ce programme compte plus de 4.000 bénéficiaires, 48 foyers répartis sur 44 communes rurales et un partenariat de collaboration avec 31 associations locales.

## **AUTRES ACTIVITES DU CSSF**

Les autres secteurs d'intervention du CSSF sont le renforcement des capacités, le plaidoyer, les activités de communication et les actions de levée de fonds.

Depuis sa création, le CSSF organise chaque année une série d'activités de renforcement des capacités au profit des membres et des salariés des associations locales partenaires et des bénéficiaires du programme « Une bourse pour réussir ». Ces activités, sous forme d'ateliers de formation, tables rondes, visites de terrain, journées portes ouvertes, visent un double objectif, à savoir :

- Renforcer les connaissances et les acquis des partenaires locaux dans une perspective de capitalisation pour les associations qui accompagnent le projet depuis son initiation et de mise à niveau des associations ayant rejoint récemment le réseau du CSSF ;
- Permettre aux associations partenaires d'opter pour une démarche outillée, à même d'optimiser leurs prestations en matière de gestion, tant au niveau de leurs structures que dans les foyers d'accueil, et leur permettre ainsi de réussir leur autonomisation.

Concernant le plaidoyer, la communication et la levée des fonds, plusieurs actions ont été menées. Ces actions peuvent porter sur un de ces secteurs d'intervention du CSSF, deux ou même les trois à la fois. En voici quelques-unes par ordre chronologique.

Entre 2000 et 2009, le CSSF a été partenaire de l'opération « Caftans » de la revue « Femmes du Maroc ». Chaque année, ce partenariat a permis une communication et aussi une levée de fonds. Durant cette période, le CSSF a participé à chaque conférence de presse annuelle de l'événement et chaque numéro de la revue dédié comprenait un dossier sur la scolarisation des filles rurales avec des reportages sur les foyers et des entretiens avec les membres ainsi qu'avec les bénéficiaires.

En 2007, la stratégie de plaidoyer avec comme slogan « Droit de la jeune fille rurale au baccalauréat » était aussi une action de communication. Cette stratégie, qui a ciblé les décideurs aux niveaux national et local et qui s'est faite avec la participation des bénéficiaires, avait pour objectifs de :

- Construire l'argumentaire chiffré de référence ainsi que l'argumentaire de témoignages du vécu vrai et des réalisations par le CSSF ;
- Créer l'association des collégiennes rurales, et structurer son mandat et ses tâches ;
- Planifier des activités de type relations publiques (visites de plaidoyer) et listing des cibles, contacts et rouages à investir.

Une autre action de communication et de plaidoyer a été lancée en 2011, à travers la campagne intitulée « Agir pour ELLES ». Plusieurs figures du monde du cinéma, du théâtre et du sport ont contribué à la réalisation de spots télévisés dans les trois langues (arabe, amazigh et français) qui ont été diffusés sur les chaînes nationales. Cette campagne a contribué au débat autour de la question de la scolarisation des filles rurales. Son objectif était de sensibiliser l'opinion publique et de l'informer de l'ampleur du problème. Le message porté par cette campagne est que la population doit prendre conscience des enjeux de la scolarisation des filles qui, en plus d'être un droit fondamental, constitue un moyen indispensable pour le développement humain puisque cela contribue de manière notable à l'amélioration de la santé, de la sécurité, du développement économique et de la participation citoyenne démocratique.

En 2013, le CSSF a réalisé, en partenariat avec ONU Femmes, une étude sur la scolarisation des filles rurales dans 9 provinces (Azilal, Errachidia, El Jadida, Kénitra, Khénifra, El Kelaât Sraghna, Ouarzazate, Sefrou et Zagora). Cette étude, qui constitue un document de plaidoyer à portée régionale, avait pour objectifs principaux de réaliser un état des lieux du contexte éducatif et d'examiner les obstacles qui persistent contre la scolarisation et la rétention scolaire des filles dans le milieu rural. L'ambition du CSSF était que les résultats et les recommandations de cette étude soient partagés avec l'ensemble des acteurs (administration centrale et services

extérieurs du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, collectivités territoriales, organisations de la société civile, parents d'élèves, autres organismes gouvernementaux concernés) et, dans la mesure du possible, qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration des plans d'action et des politiques publiques territoriales en matière d'éducation.

Suite à cette étude, une série d'ateliers régionaux ont été organisés dans les provinces cibles pour mobiliser les acteurs régionaux en vue d'améliorer l'accès à l'éducation en milieu rural. Ces ateliers avaient pour objectifs de :

- Restituer les résultats de l'étude sur la scolarisation des filles en milieu rural ;
- Mettre en place un mécanisme de concertation, de coordination et d'information ;
- Élaborer des stratégies d'intervention et de mobilisation sociale adaptées au contexte local pour la prise en compte des résultats de l'étude dans les plans d'action et les politiques publiques en matière d'éducation ;
- Renforcer la mobilisation sociale en faveur de l'éducation des filles rurales auprès des acteurs du domaine de l'éducation, des décideurs et de la société civile ;
- Faire converger les actions des différents intervenants pour une réflexion centrée sur le problème de la déperdition scolaire.

Sous le slogan « La scolarisation des filles est leur droit, nous mobiliser pour elle est notre devoir », Le CSSF a organisé en 2014 une soirée de gala en partenariat avec le Rotary Club Rabat Chellah et le Rotaract Club Rabat Chellah. Cette action de levée de fonds a permis le maintien du foyer de Mograne dans la province de Kenitra.

Une autre occasion de lever de fonds a été l'organisation d'ateliers de cuisine en partenariat avec trois grands chefs étoilés de France en 2014.

Un moment fort de plaidoyer a consisté en l'organisation en 2014 toujours, en partenariat avec le CNDH, du colloque « Les enjeux des nouveaux droits à l'éducation au Maroc ». Le colloque a été l'occasion de débats, d'ateliers et de conférences animés par des experts nationaux et internationaux, des acteurs du public et du privé, des élus, ainsi que des acteurs de la société civile. En conclusion du colloque, la constitution d'un groupe de travail a été préconisée pour le suivi des conclusions et des recommandations auxquelles les intervenants ont abouti.

En 2015, des journées d'information et de réflexion sur l'approche communautaire au service de la scolarisation des filles rurales ont été organisées dans les provinces de Kenitra et de Khénifra avec comme objectifs de :

- Sensibiliser les décideurs et les acteurs locaux quant à leur rôle et à leur responsabilité dans la mise en place de mécanismes sociaux pour la rétention scolaire des enfants, et particulièrement des filles, dans tous les cycles de l'enseignement ;
- Partager des expériences de la société civile et échanger sur les meilleures pratiques ;
- Soutenir et initier des actions pour l'amélioration des conditions de scolarisation dans le milieu rural.

Pour fêter les 15 ans du programme « Une bourse pour réussir », le CSSF a organisé en 2015 l'action « Créons... Scolarisons ! ». Il s'agit d'une initiative artistique et humaniste qui a invité 13 personnalités publiques marocaines du monde du cinéma, du sport et des médias à réaliser une toile avec l'aide d'un artiste confirmé. Ces toiles ont d'abord fait l'objet d'un accrochage de 15 jours à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc et ensuite ont été vendues aux enchères.

D'autres actions médiatiques ont permis une levée de fonds et une communication autour du CSSF, parmi lesquelles :

- La participation à deux éditions de l'émission « Bidoun Haraj Takafoul » diffusée sur la chaîne nationale Média1 TV (en 2014 et en 2015) ;
- En 2015, un numéro de l'émission « Jazirate Al Kanz » de la chaîne 2M qui a fait du CSSF l'association partenaire. Ce partenariat s'est concrétisé par un reportage durant l'émission, ainsi que par un don de 72.100 DH.

## **STRATEGIE 2016-2020**

En 2016, le CSSF a réalisé une évaluation diagnostique participative de ses actions entre 2010 et 2015, et une planification stratégique pour la période 2016-2020. L'évaluation a permis de mettre en relief les points forts, dont le programme « Une bourse pour réussir », et les points faibles, dont l'insuffisance des activités de plaidoyer. La stratégie a recommandé de capitaliser sur les acquis i) en mettant en exergue les connaissances acquises par le CSSF dans le soutien à une scolarisation de qualité des filles dans le milieu rural et ii) en érigeant un pôle de connaissances au service des intervenants dans le secteur de l'éducation. Elle a aussi retenu le renforcement des axes d'intervention suivants :

- L'action sociale, dont le programme « Une bourse pour réussir » qui gagnerait à être étendu à d'autres localités, pour en faire bénéficier un maximum de filles rurales ;
- Le plaidoyer, aux niveaux national, régional et local ;
- Le partenariat aux niveaux local, régional, national et international.

Afin de mettre en œuvre la stratégie 2016-2020, un mode de gouvernance et un plan d'action stratégique à court, moyen et long termes ont également été définis. La mise en œuvre de cette stratégie se concrétise comme suit.

### **Projet « Modélisation du système de gestion des structures d'hébergement et des techniques d'accompagnement des élèves hébergés dans le milieu rural »**

En janvier 2016, le CSSF a signé une convention de partenariat avec la Fondation OCP pour la réalisation de ce projet qui a pour objectif d'améliorer la qualité de la gestion des structures d'accueil et d'hébergement des élèves du milieu rural. En mai 2018, le CSSF a signé une convention avec la Fondation AJIAL pour la protection et la promotion des droits de l'Homme, qui est aussi partenaire de ce projet.

Ce projet pilote, qui concerne les provinces d'El Jadida et d'El Kelaât Sraghna, comporte trois composantes :

- La réalisation d'un diagnostic des pratiques dans le domaine de la gestion des structures d'accueil relevant des associations et des autres institutions dans les deux provinces ;
- L'élaboration des outils de formation ciblant les 3 acteurs directs (associations et autres institutions, encadrant(e)s et élèves) et un kit de formation des formateurs ;
- L'animation de cycles de formation des formateurs et des parties prenantes.

Depuis le lancement de ce projet en 2016, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le diagnostic des pratiques dans le domaine de la gestion des structures d'accueil, relevant des associations et des autres institutions dans les deux provinces ;
- L'élaboration des outils de formation ciblant les 3 acteurs directs (associations et autres institutions, encadrantes et élèves) ;



- La réalisation d'un kit de formation des formateurs.
- La formation des formateurs, des responsables des associations locales et autres institutions, des encadrantes et des élèves des deux provinces ciblées ;

Durant l'année scolaire 2019-2020, ce projet a été clôturé, les rapports techniques et financiers ont été élaborés et envoyés à la Fondation OCP et à Fondation AJIAL pour la protection et la promotion des droits de l'Homme.

### **Projet « Formations au profit des bénéficiaires du programme "Une bourse pour réussir" et renforcement des capacités des associations locales partenaires »**

Le 10 octobre 2016, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) a signé avec le CSSF un accord de contribution à la mise en œuvre de ce projet. Le 25 janvier 2017, une rallonge à l'accord a été signée, afin de permettre au CSSF d'organiser une formation supplémentaire sur le renforcement des capacités des encadrantes des foyers d'accueil.

Ce projet a pour but l'habilitation des bénéficiaires du programme et des encadrantes des foyers, et le renforcement des capacités des associations locales partenaires de la mise en œuvre en vue de leur autonomisation.

Les principales activités du projet sont :

L'habilitation des bénéficiaires et des encadrantes par :

- La formation « Citoyenneté et approche droit » ;
- La formation « Initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) » ;
- La formation « Hygiène, propreté et alimentation » ;
- La formation « Renforcement des capacités des encadrantes des centres d'accueil de jeunes filles ».

Le renforcement des capacités de 12 associations locales partenaires par :

- La formation « Gestion administrative et financière des associations » ;
- La formation « Planification stratégique et mobilisation de fonds » ;
- La formation « Styles et outils de communication des associations » ;
- La formation « Travail en réseau et approche communautaire ».

La mise en œuvre de l'ensemble des activités planifiées à l'origine a été réalisée par l'organisation de sessions de renforcement des capacités au profit des bénéficiaires des foyers de Sidi Allal Tazi et de Mograne, et du personnel et des membres des associations locales partenaires du CSSF.

Pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet, le CSSF a signé une convention de collaboration avec l'Organisation de Scoutisme Mohammedia Marocaine (OSMM) qui a une expérience confirmée en matière de renforcement des capacités de la société civile. Toutes les formations programmées ont été réalisées entre décembre 2016 et février 2017.

### **Réalisation d'une capsule vidéo de sensibilisation et de promotion de l'approche du programme « Une bourse pour réussir »**

Avec l'appui du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France (SCAC), le CSSF a réalisé une vidéo promotionnelle de son programme « Une bourse pour réussir » comme exemple d'initiative simple, facile à mettre en œuvre et à dupliquer pour pallier

le déficit des structures d'accueil des élèves, filles ou garçons, dans le rural. D'une durée de 4 minutes et 44 secondes, cette vidéo est diffusée sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site web du CSSF. La vidéo revient sur les réalisations majeures du programme et comporte des témoignages de bénéficiaires ainsi que le point de vue des partenaires financiers du CSSF. À travers la réalisation de cette vidéo, le CSSF compte sensibiliser l'opinion publique et l'informer de l'ampleur du problème de la scolarisation en milieu rural. La population générale doit prendre conscience des enjeux de la scolarisation des filles, laquelle, en plus d'être un droit fondamental, constitue un fondement du développement humain. Enfin, cette vidéo fait appel aux donateurs et aux parrains pour les inciter à accompagner le CSSF dans sa lutte contre la déperdition scolaire des filles rurales.

## **Mobilisation des fonds**

Programme « Une bourse pour réussir » :

- Convention avec le Cercle diplomatique d'un montant de 81.000 DH, qui a été affecté au foyer de Sidi Allal Tazi pour l'année scolaire 2016-2017 ;
- Convention avec le Rotary Club Rabat Chellah d'un montant de 108.000 DH, qui a permis le financement du foyer de Mograne pour l'année scolaire 2016-2017 ;
- Convention avec l'association Relais Instruction Éducation Maroc – RIM d'un montant de 364.250 DH, pour le financement du foyer d'Asni pour les années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 ;
- Deux conventions avec la société Capgemini, d'un montant de 372.600 DH chacune, dont les fonds ont été affectés au foyer de Mellila et à Dar Talibade Tatoft pour les années scolaires 2016-2017 à 2018-2019. Une troisième convention d'un montant de 276.000 DH a été signée pour le financement des deux foyers pour l'année scolaire 2019-2020 ;
- Deux conventions avec le SCAC, dont les montants sont de 110.000 DH pour l'année scolaire 2016-2017 et 50.000 DH pour l'année scolaire 2017-2018. Ces montants ont été affectés à Dar Taliba d'Akermoud ;
- Quatre conventions avec la Fondation CDG, pour des montants de 50.000 DH pour l'année scolaire 2016-2017, 50.000 DH pour l'année scolaire 2017-2018, 60.000 DH pour l'année scolaire 2018-2019 et 60.000 DH pour l'année scolaire 2019-2020. Les deux premiers montants ont été affectés au foyer de Sidi Allal Tazi, le troisième a été réparti entre ce dernier et le foyer de Tighassaline, le quatrième a été affecté au foyer de Tighassaline ;
- Convention signée en mai 2018 avec la société CMGP Eau et Agriculture, pour le financement de la création de trois nouveaux foyers à la rentrée scolaire 2018-2019 dans les localités d'Imilchil, de Laraarcha et de Driouech. Le montant de la convention, qui couvre trois années scolaires, est de 1.620.000 DH ;
- Convention signée avec la société DISTRA pour le financement du foyer de Sidi Allal Tazi pour une période de 3 ans, à compter de la rentrée scolaire 2019-2020. Le montant de cette convention est de 396.000 DH ;
- La Banque alimentaire continue à apporter au CSSF son soutien au travers d'équipements pour les foyers, conformément au partenariat conclu depuis 2016.

Le Rotary Club Rabat Chellah a organisé trois brocantes dont les recettes ont été reversées au CSSF. La première en juin 2016 (16.420 DH), la deuxième en juin 2018 (6.800 DH) et la troisième en mai 2019 (10.840 DH).

La Fondation Sekkate a fait trois dons de 100.000 DH chacun au CSSF (juillet 2017, juillet 2018 et novembre 2019).

Durant le mois de Ramadan 2017, la marraine du CSSF, l'actrice Mouna Fettou, a participé à l'émission « MasterChefCelebrity » et a gagné pour le CSSF une somme de 15.000 DH.

L'Association AnouArts, association culturelle basée à Casablanca, a organisé le 5 avril 2018 la représentation d'une pièce au théâtre Aquarium dont les recettes (25.000 DH) ont été reversées au CSSF. Cette opération de levée de fonds a été aussi l'occasion d'une campagne médiatique des activités du CSSF.

En juillet 2018, l'Association des Amis des Arts a fait don de 94.195 DH au CSSF.

En mai 2019, l'Association Maroc Solidarité a fait don de 30.000 DH. Un autre don du même montant a été fait en juillet 2020. Les deux dons sont destinés à un foyer qui sera créé durant l'année scolaire 2020-2021.

En février 2020, début de la concrétisation du partenariat avec l'ACAPS par l'organisation d'une journée récréative au profit des jeunes filles bénéficiaires du foyer de Sidi Allal Tazi. Des dons en nature ont été offerts aux bénéficiaires du foyer à cette occasion.

En juin 2020, La Société Balima a fait un don de 50.000 DH.

D'autres dons ont été reçus entre 2016 et 2020 de la part de personnes physiques qui soutiennent le CSSF.

Le CSSF s'est engagé dans une opération de collecte de papier et de plastique qui sont revendus à la Société de recyclage de papier et carton (SOREPAC). Au-delà des fonds qui sont récoltés, c'est aussi l'occasion pour le CSSF de contribuer à la protection de l'environnement.

## **Prix Tamayuz de la Femme marocaine 2018**

En avril 2018, le CSSF a proposé le programme « Une bourse pour réussir » pour le prix Tamayuz de la Femme marocaine. Ce prix, qui est organisé par le ministère de la Solidarité, de la Famille, de l'Égalité et du Développement social, avait pour thématique en 2018 les initiatives en faveur des femmes rurales. Le premier prix a été remporté par le programme « Une bourse pour réussir » et a été remis par le Chef du gouvernement à la Présidente du CSSF lors de la cérémonie qui a eu lieu le 28 novembre 2018. Le montant du prix est de 130.000 DH, dont 54.000 ont été affectés au foyer Beni Zoli pour l'année scolaire 2018-2019.

## **Renforcement des capacités des associations locales partenaires**

Le CSSF a organisé en janvier 2019 une journée d'échanges et de dialogue avec les responsables des associations locales partenaires qui gèrent les foyers dans le cadre du programme « Une bourse pour réussir ». Ces responsables sont venus de Mograne, Sidi Allal Tazi, Tatoft, Tighassaline, Beni Zoli, Dar El Kebdani, Imilchil, Laararcha, Asni, etc. Les discussions ont porté sur les réalisations, les difficultés rencontrées, mais aussi les perspectives qui s'annoncent prometteuses.

## **Participations aux événements**

Le CSSF participe régulièrement aux activités (séminaires, congrès, etc.) des institutions publiques et de la société civile, aussi bien au niveau national qu'international, auxquelles il est convié. Il contribue aussi aux consultations sur des sujets tels que l'éducation et les droits des femmes, organisées par ces institutions. À titre d'exemples : processus de préparation de la vision 2030 du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ; consultations des ONG nationales organisées par l'UNICEF, par la Banque africaine de développement (BAD), par l'Union européenne, etc.

## **Communication**

Le CSSF communique régulièrement au travers des médias classiques (radio, télé et presse écrite). Il est aussi présent sur les réseaux sociaux avec une page Face book officielle et la page des Amis du CSSF. Pour encore plus de visibilité, il a été procédé en 2019 à la refonte de son site web, son actualisation se fait de manière régulière.

## **Actions depuis le début de la pandémie Corona**

Dès l'annonce de l'état de confinement en mars 2020, un suivi régulier de la situation des bénéficiaires des foyers est assuré par le CSSF en coordination avec les associations locales partenaires :

- Message du CSSF aux associations pour fermer les foyers dès le 16 mars 2020 et renvoyer les bénéficiaires chez leurs familles ;
- Envoi par les associations des frais de nourriture, sous forme de denrées alimentaires, aux bénéficiaires qui sont confinées dans leurs familles ;
- Achat des cartes de recharges internet pour certaines filles afin de faciliter la communication avec leurs encadrantes et d'assurer le suivi de la scolarisation à distance ;
- Envoi par le CSSF d'un autre message aux associations en juillet 2020, leur demandant d'organiser des activités récréatives à distance durant l'été et de prendre les dispositions sanitaires nécessaire pour la rentrée scolaire 2020-2021 ;
- Echanges durant le mois d'aout avec les associations sur les modalités de la rentrée scolaire 2020-2021 en fonction des spécificités de chaque localité.

Durant le mois de Ramadan 2020, le CSSF a reçu un don de la Société BALIMA de 269 paniers de denrées alimentaires. En raison du confinement, ces dons n'ont pas pu être acheminés aux foyers. Le CSSF, en coordination avec la Société BALIMA a procédé à la distribution au niveau de Rabat comme suit :

- 180 paniers au Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Rabat Salé Kenitra (au profit des employé(e)s des hôpitaux de la région) ;
- 189 à la Paroisse Catholique de Rabat (au profit de la population subsaharienne la plus démunie, notamment les femmes et les enfants).

A cause de la pandémie, plusieurs activités du CSSF ont dû être annulées durant l'année scolaire 2019-2020, dont essentiellement :

- Les actions de renforcement des capacités des associations locales partenaires ;
- La colonie de vacances des bénéficiaires des foyers, qui se déroule chaque année durant l'été ;
- L'opération de recyclage de papier et plastique, a été interrompue durant la période de confinement...

## **ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

### **Programme « Une bourse pour réussir »**

Dans le cadre de son programme « Une bourse pour réussir », le CSSF accorde des bourses scolaires à 150 jeunes filles rurales issues de différentes provinces et régions du Royaume durant l'année scolaire 2020-2021. Huit foyers d'hébergement sont financés grâce à des fonds alloués par des partenaires nationaux et internationaux.

Des conventions de partenariat ont été signées à cet effet avec d'une part, chacun des bailleurs de fonds (sauf pour le foyer de Tighassaline qui est financé par des dons) et d'autre part, chacune des associations locales partenaires.

Le tableau ci-dessous fait état des foyers bénéficiaires du programme « Une bourse pour réussir » au titre de l'année scolaire 2020-2021.

<b>Foyer</b>	<b>Localisation</b>	<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Associations partenaires</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>
Melilla	Commune de Melilla Province de Benslimane	Capgemini	Association Almaghrib Aljadid	20
Dar El-Kebdani	Commune de Dar El-Kebdani Province de Nador	CMGP	Association Rif pour le Développement	20
Laararcha	Commune de Laararcha Province de Rhamna	CMGP	Association 3 <sup>ème</sup> Millénaire pour le Développement et la Communication	20
Imilchil	Commune d'Imilchil Province de Midelt	CMGP	Réseau des Associations des Oasis du Sud Est	20
Sidi Allal Tazi	Commune de Sidi Allal Tazi Province de Kenitra	DISTRA	Organisation Scoutisme Mohammedia Marocaine	20
Dar Taliba Tatoft	Commune de Tatoft Province de Larache	Capgemini	Association Gestionnaire de Dar Taliba de Tatoft	20
Tighessaline	Commune de Tighessaline Province de Khenifra	Maroc Solidarités Citoyennes Fondation SEKKAT	Association Sociale pour le Développement de Tighessaline	20
Demnate	Commune de Demnate Province d'Azilal	FCDG Banque Alimentaire	Fédération des Associations de Kerouel pour la Montagne	10
<b>TOTAL</b>				<b>150</b>

## **Mobilisation des fonds**

Grâce au don de la Fondation Sekkat de l'année 2020 (100.000 DH) et à un complément pris sur le budget du CSSF (22.600 DH), Ce dernier a pu acquérir 140 tablettes avec des puces 4G rechargeables, qui ont été distribuées à 7 foyers (seul le foyer de Demnate n'a pas bénéficié des tablettes et puces). Cette action a été jugée prioritaire par le CSSF afin de permettre aux bénéficiaires de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions en ce temps de pandémie.

L'Association Maroc Solidarités Citoyennes a fait un don de 30.000 DH en novembre 2020 et un autre de 60.000 DH en juin 2021, ce qui correspond à 15 bourses, qui sont destinées au foyer de Tighassaline. 10 seront utilisées durant l'année 2021-2022 et 5 durant l'année scolaire 2022-2023.

En mars 2021, deux jeunes femmes (Yousra Khayati et Sanae Lagsayer) ont participé à l'événement « Raid Sahraouiya » en soutien au CSSF. Elles ont organisé en marge de cet événement une levée de fonds via la plateforme [sosaction.org](https://sosaction.org), grâce à laquelle le montant de 42.500 DH a été mobilisé. Ce montant sera utilisé durant l'année scolaire 2021-2022 dans le cadre du programme « Une bourse pour réussir ».

## **Renforcement des capacités**

En octobre 2020, le CSSF s'est engagé dans un partenariat avec « Project Soar » qui est une organisation à but non lucratif, fondée en 2013 et ayant pour objectif de combattre les phénomènes sociaux qui vont contre les valeurs du féminisme et de l'éducation des adolescentes afin de les protéger du mariage forcé ou des mineurs, ainsi que de l'abandon scolaire. Ce partenariat porte sur la mise en œuvre du programme "Project Soar in a Box" dans le foyer de Laararcha, comme expérience pilote qui pourra être généralisée aux autres foyers dans les années à venir. Il s'agit d'un curriculum créé sur mesure pour les filles rurales des régions mal desservies au Maroc, qui dure toute une année académique. Ce curriculum se compose d'ateliers autour de 5 modules : la valeur ; la voie ; le corps ; les droits et le chemin. Dans le cadre de ce partenariat, la Présidente de l'Association 3<sup>ème</sup> Millénaire pour le Développement et la Communication (qui gère le foyer) et la Directrice du foyer ont bénéficié de la formation des formatrices. Elles ont ensuite relayé la formation sur les bénéficiaires du foyer durant cette année scolaire.

Un autre partenariat a été conclu avec un organisme canadien, l'Institut de Formation et d'Aide Communautaire à l'Enfant et la Famille (IFACEF) pour le renforcement des capacités des associations partenaires du CSSF dans les domaines suivants : les étapes du développement de l'enfant ; qu'est-ce que l'adolescence et les techniques d'animation de groupe.

## **ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

### **Programme « Une bourse pour réussir »**

Dans le cadre de son programme « Une bourse pour réussir », le CSSF accorde des bourses scolaires à 110 jeunes filles rurales issues de différentes provinces et régions du Royaume durant l'année scolaire 2021-2022. Six foyers d'hébergement sont financés grâce à des fonds alloués par des partenaires nationaux et internationaux.

Des conventions de partenariat ont été signées à cet effet avec d'une part, chacun des bailleurs de fonds (sauf pour l'événement Sahraouyia, Maroc Solidarités Citoyennes, le Rotary Club Rabat Chellah et la Fondation Sekkat, qui ont fait des dons) et d'autre part, chacune des associations locales partenaires.

Le tableau ci-dessous fait état des foyers bénéficiaires du programme « Une bourse pour réussir » au titre de l'année scolaire 2021-2022.



<b>Foyer</b>	<b>Localisation</b>	<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Associations partenaires</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>
Melilla	Commune de Melilla Province de Benslimane	Capgemini	Association Almaghrib Aljadid	20
Sidi Allal Tazi	Commune de Sidi Allal Tazi Province de Kenitra	DISTRA	Organisation Scoutisme Mohammedia Marocaine	20
Dar Taliba Tatoft	Commune de Tatoft Province de Larache	Capgemini	Association Gestionnaire de Dar Taliba de Tatoft	20
Tighessaline	Commune de Tighessaline Province de Khénifra	Maroc Solidarités Citoyennes  FCDG	Association Sociale pour le Développement de Tighessaline	20
Demnate	Commune de Demnate Province d'Azilal	CASANET  Evénement Sahraouyia  Rotary Club Rabat Chellah	Fédération des Associations de Kerouel pour la Montagne	20
Kerrouchen	Commune de Kerrouchen Province de Khénifra	Fondation Sekkat	L'Association Ait Atman pour le Développement Rural	10
<b>TOTAL</b>				<b>110</b>

## **Mobilisation des fonds (durant l'année scolaire 2021-2022)**

Convention avec Capg mini d'un montant de 276.000 DH.

Convention avec la FCDG d'un montant de 60.000 DH.

Convention avec CASANET d'un montant de 90.000 DH (5 bourses pour 3 ann es scolaires au profit du foyer de Demnate).

Convention avec le lyc e fran ais international Alphonse Daudet (LFIAD) et la Maison des lyc ens de ce lyc e (MDL) : contribution du LFIAD   l'op ration « recyclage » du CSSF et reversement d'un pourcentage au profit du CSSF sur la vente de plats cuisin s   la cantine de la MDL.

Dons :

- Rotary Club Rabat Chellah (30.000 DH) ;
- Fondation Sekkat (100.000 DH) ;
- Maroc Solidarit s Citoyennes (50.000 DH) ;
- Des contributions de personnes physiques.

## **Autres activit s**

A l'occasion de la journ e internationale des droits des femmes, le CSSF a particip  le 8 mars 2022   un  v nement de sensibilisation sur les droits des femmes, organis  par l' cole Pierre de Ronsard   Rabat et l'association des parents d' l ves (UCPE Ronsard).

Le CSSF a  t  invit   galement   la c l bration de cette journ e par les employ es de l'ACAPS, qui est partenaire de l'association dans l'op ration « Recyclage ». Cette c l bration a  t  couronn e par un don de deux ordinateurs, qui sont destin s   Dar Taliba Tatoft qui accueille 20 b n ficiaires du CSSF.

Le CSSF a re u le 15 mars une d l gation de la Direction de la Coop ration internationale de Monaco. Cette rencontre est un premier contact qui a permis cette d l gation de s'informer sur les objectifs et les activit s du CSSF.

Le CSSF a particip  au congr s international de la mission la que fran aise (MLF Monde) qui a eu lieu   l'UIR du 8 au 10 mai 2022.

Depuis juin 2022, le CSSF est partenaire au projet «  galit , pour ne laisser personne pour compte » lanc  par l'UNICEF. Ce projet vise   cr er un environnement favorable permettant aux organisations de la soci t  civile d'influencer activement les choix et les priorit s des politiques publiques dans le sens d'une meilleure prise en compte de l' galit  filles-gar ons, ainsi que d' uvrer pour des normes sociales et des comportements sensibles   l' galit  de genre et aux droits des filles.

En juillet 2022, une partie du don de MSC (20.000 DH) a  t  affect e   l'achat de 20 tablettes pour les b n ficiaires du foyer de Demante, ces derni res n'en avaient pas profit  auparavant.

Après deux années d'interruption en raison de la pandémie, le CSSF a organisé l'édition 2022 de « Vacances pour ELLES » en partenariat avec le Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et l'OSMM au profit des jeunes filles bénéficiaires du programme « Une bourse pour réussir ». La colonie de vacances a été organisée au Centre d'accueil du Ministère à Asilah, du 15 au 24 juillet 2022. Malheureusement les bénéficiaires du Foyer Tatoft n'ont pas pu participer à cette édition à cause des incendies propagées dans les forêts de la région de Larache la veille du premier jour de la colonie.

Le CSSF a tenu son assemblée générale samedi 17 septembre 2022. Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité. L'assemblée a élu le nouveau bureau comme suit :

- Président : Si Mohamed Tabyaoui
- Vice-présidente : Ilham Lagrich
- Secrétaire générale : Camille Castaigna
- Trésorier : Si Mohamed Bouguidou
- Trésorier adjoint : Samir Bouchbat
- Assesseurs : Nadia Lahlou et Naima Senhadji

## Budget de fonctionnement du CSSF (en dirhams)

<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>Mois</b>	<b>Année</b>
Salaire net Directrice	8 000,00	96 000,00
CNSS et AMO	2 105,50	25 266,00
IR	863,00	10 356,00
Salaire net Responsable administrative et financière	7 700,00	92 400,00
CNSS et AMO	2 105,50	28 847,16
IR	863,00	10 356,00
Salaire net femme de ménage	1 000,00	12 000,00
CNSS et AMO	289,43	3 473,16
IAM	350,00	5 040,00
REDAL	280,00	3 360,00
Internet	0,00	3 588,00
Loyer	7 200,00	86 400,00
Bilan comptable	0,00	14 400,00
Hébergement site web	0,00	380,00
Fournitures bureau	0,00	4 000,00
	<b>30 756,43</b>	<b>395 866,32</b>

## Liste des partenaires du CSSF depuis sa création

### Associations locales

- Association Tichka
- Association Aspirations Féminines
- Association Oued Srou
- Association Azilal pour le Développement, l'Environnement et la Communication
- Association Afaq de l'Éducation et de la Culture
- Association 12-Mars
- Association Sociale pour le Développement de Tighassaline
- Association Intilaka pour le Développement et l'Environnement
- Association Zaouiat Bougrine
- Association 3<sup>e</sup> Millénaire pour le Développement et la Protection de l'Enfance
- Association Al Fallah pour le Développement de la Femme à Doukkala
- Association Tnine Chtouka
- Association Assemsil pour le Développement
- Association Féminine de Développement et de Solidarité
- Association Renaissance des Aït Bouguemaz
- Association Ennour Féminine pour l'Éducation et le Développement Social
- Association Troisième Millénaire Féminine
- Association Nahda pour le Développement de la Femme
- Association Tiwizi
- Association Agharas Ntinmel
- Association gestionnaire de Dar Taliba deTatof
- Association gestionnaire de Dar Taliba d'Akermoud
- Association Almaghrib Aljadid
- Association Rif pour le Développement
- Association Ait Atman pour le Développement Rural
- Fédération des Associations de Kerouel pour la Montagne
- Organisation Scoutisme Mohammedia Marocaine
- Réseau des Associations de Développement Larache
- Réseau des Associations des Oasis du Sud-Est
- Union Locale des Associations Alhaouz

### Institutionnels

#### Organisations gouvernementales nationales et internationales

- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
- Agence de Développement Social (ADS)
- Ambassade de France / Service de coopération et d'action culturelle (SCAC)
- Ambassade de la République de Croatie
- Ambassade du Canada
- Ambassade du Royaume des Pays-Bas
- American Chamber of Commerce in Morocco (AMCHAM)
- Autorité de Contrôle des Assurances et de la Protection Sociale (ACAPS)
- Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise
- Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)
- Entraide Nationale
- Initiative de partenariat des États-Unis au Moyen-Orient (MEPI)
- Ministère de l'Éducation Nationale

- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de l'Égalité et du Développement social
- ONU Femmes
- UNICEF

#### ONG nationales et internationales

- American International Women's Association of Rabat (AIWA)
- Association des Amis des Arts / Rabat
- Association AnouArts / Casablanca
- Association Maroc Solidarités Citoyennes / France
- Association NAI / France
- Association of Moroccan Professionals in America (AMPA)
- Association Relais Instruction Éducation Maroc (RIM)
- Cercle Diplomatique
- Club Agora 1 / Casablanca
- Fondation Amane
- Fondation Ajjal pour la protection et la promotion des droits de l'Homme
- Fondation Heinrich Böll
- Fondation Sanady
- Rotary Club Rabat Chellah
- Rotary Club Rabat Doyen
- Rotract Club Rabat Chellah
- Table ronde 41-4 / Casablanca

#### **Privés**

- ARZ Assureur Conseil / Rabat
- Capgemini/ Maroc et France
- CMGP Eau et Agriculture / Casablanca
- Émission « Master Chef Celebrity »
- Événement Sahraouiya 2021
- Experian Services Maroc
- Fondation Banque Populaire
- Fondation CDG
- Fondation Crédit Agricole
- Fondation Motorola
- Fondation OCP
- Fondation Sekkate
- Lycée français international Alphonse Daudet / Casablanca (LFIAD)
- Maison du lycéen du LFIAD
- Medi1 TV / Émission « BidounHaraj Takafoul »
- Revue « Femmes du Maroc »
- Société BALIMA / Rabat
- Société CASANET / Rabat
- Société DISTRA / Casablanca
- Société E7 Productions / Casablanca
- Société KHADARI / Rabat
- Société MATUSA / Casablanca
- Vidéorama / Émission « JaziratAlKanz »

## **Fondatrices et fondateurs du CSSF**

- Mme Aïcha Khidani
- Mme Aïcha Merzougui
- Mme Amina Lemrini
- Mme Cherifa Alaoui Medaghri
- Mme MalakBenchekroun
- Mme Najat Yamouri
- Mme Rabea Naciri Ghoumari
- Mme Rachida Afilal
- Mme RahmaBourquia
- Mme Zineb Benrahmoun Idrissi
- M. Brahim Chedati
- M. Driss Khrouz
- M. Fouad Abdelmoumni

**Membres du bureau du CSSF élu(e)s pour la période juillet 2019 – aout 2022 / Assemblée générale du 29 juin 2019**

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Statut</b>	<b>Téléphone</b>	<b>E-mail</b>
Naïma	Senhadji	Présidente	06 63 61 33 72	nsenhadji@hotmail.com
Ilham	Lagrich	Vice-présidente	06 61 16 54 13	ilhamlagrich@gmail.com
Camille	Castaigna	Secrétaire générale	06 64 17 35 89	castaignacamille@hotmail.com
Mohammed	Tabyaoui	Trésorier	06 61 70 49 41 06 74 82 74 14	scoutmm@gmail.com
Mohammed	Bougidou	Trésorier-adjoint	06 61 10 28 10 06 61 59 84 17	bougidou@yahoo.fr
Saâdia	Bouftas	Assesseure	06 66 29 55 42	saadiabouftas@yahoo.fr
Lamia	Khalfouna	Assesseure	06 38 93 99 80	k.lamiae2013@gmail.com
Meryem	Kabbadj	Assesseure	06 65 99 88 20	m.kabbadj@gmail.com
Samir	Bouchbat	Assesseur	06 60 12 79 79	samirbouchbat@gmail.com



**Membres du bureau du CSSF élu(e)s pour la période septembre 2022 – aout 2025 / Assemblée générale du 17 septembre 2022**

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Statut</b>	<b>Téléphone</b>	<b>E-mail</b>
Mohammed	Tabyaoui	Président	06 61 70 49 41 06 74 82 74 14	scoutmm@gmail.com
Ilham	Lagrich	Vice-présidente	06 61 16 54 13	ilhamlagrich@gmail.com
Camille	Castaigna	Secrétaire générale	06 64 17 35 89	castaignacamille@hotmail.com
Mohammed	Bouguidou	Trésorier	06 61 10 28 10 06 61 59 84 17	bouguidou@yahoo.fr
Samir	Bouchbat	Trésorier-adjoint	06 60 12 79 79	samirbouchbat@gmail.com
Naima	Senhadji	Assesseure	06 63 61 33 72	nsenhadji@hotmail.com
Nadia	Lahlou	Assesseure	06 61 32 03 33	nadhlou@gmail.com